

À compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Brides-les-Bains® - service réservation - BP 14 - 73573 Brides-les-Bains Cedex
Saison thermale du lundi 13 mars au samedi 28 octobre 2017

CURE CONVENTIONNÉE DE 18 JOURS

Nom
Prénom
Nom de jeune fille
Date de naissance
Téléphone
Portable
Adresse
Code Postal
Ville
E-mail

Profession

J'autorise la SET BRIDES S.A. à m'envoyer des informations par e-mail.

Conformément aux articles 38-40 de la loi Informatique et Libertés n°78.17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant, dont nous sommes les seuls destinataires, en nous écrivant.

VOTRE CURE CONVENTIONNÉE

• Votre numéro de Sécurité Sociale

(même n° que sur la prise en charge)

.....

• Le choix de votre orientation :

Simple orientation

- AD = Maladies des voies digestives et métaboliques (surcharge pondérale)
- RH = Rhumatologie et séquelles de traumatismes, ostéo-articulaires

Double orientation

- AD + RH 2° orientation
- RH + AD 2° orientation

• Prestations à suppléments :

- Programme Idéal (adulte/360€, enfant/180€)
- Programme Éducation Thérapeutique (245€ en cure conventionnée, 140€ avec Programme Idéal)
- Programme Post Cancer (245€ en cure conventionnée, 140€ avec Programme Idéal)
- Programme Enfants/Jeunes moins de 18 ans (offert par les Thermes de Brides-les-Bains®)

VOTRE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom
Prénom
Spécialité
Adresse
Code postal Ville

VOTRE MÉDECIN THERMAL (à Brides-les-Bains)

Nom

IMPORTANT : prendre rendez-vous avec un médecin thermal dès réception de la confirmation écrite de votre réservation de cure (liste jointe page 4).

Si vous connaissez déjà l'heure de votre rendez-vous avec votre médecin thermal, merci de nous la préciser :

VOTRE HÉBERGEMENT (à Brides-les-Bains)

.....

VOTRE DATE DE CURE

Date du 1^{er} jour de soins souhaitée :
Votre 1^{er} soin aura lieu le même jour que votre rendez-vous d'accueil. (jj/mm/aa)

ARRHES DE RÉSERVATION*

Toute réservation ne sera considérée comme effective qu'à réception du bon de réservation dûment complété, accompagné du versement de 50€ par personne à titre d'arrhes de réservation.

ATTENTION : tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif Sécurité Sociale).

Règlement des arrhes de réservation

- par chèque, à l'ordre de SET Brides SA
- par mandat-lettre
- par carte bleue CB n°

.....

Date de validité
(jj/mm/aa)

Cryptogramme visuel [] [] [] []

Date
(jj/mm/aa)

Signature :

Par le versement d'arrhes de réservation, vous vous engagez à respecter les conditions générales de vente des pages 6 à 10.